Option
Prise pour recharger les vélos électriques au niveau «Doubleur de parking Etage’2’»

En option, il est possible d'installer sous le profilé de caisson de la glissière inférieure une prise destinée au rechargement des vélos électriques, composée d'une prise T13 et d’un chemin de câbles. Pour une bonne visibilité, les rails télescopiquea correspondants sont marqués des deux côtés par un autocollant spécial « E-Bike ».

Les prises correspondent à la norme d'installation à basse tension NIN2025 qui sera obligatoire et sont adaptées à une utilisation en extérieur. Le raccordement ainsi que les câbles d'alimentation et de liaison doivent être réalisés sur place par un électricien concessionnaire. Les prises et les canaux de câbles doivent impérativement être installés par Velopa, car une installation incorrecte par le client peut bloquer le chariot de la glissière.

L'installation de prises électriques n'est recommandée que si le parking à deux niveaux se trouve dans un espace clos, car l'infrastructure de recharge pour les vélos électriques n'est pas protégée contre le vol. Une autre solution à envisager serait l'utilisation de E-Box dans lesquels l'infrastructure de recharge peut être rangée en toute sécurité. Contactez-nous : nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.



Doubleur de parking Etage’2’v plus

Modifications Etage'2'v plus

Le positionnement de la possibilité de chargement est choisi de manière conviviale entre la selle et le guidon.





